

07/10 – 15 décembre 2014

## Médiathèque : tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2015

### Le rapporteur,

☛ rappelle que répondre au mieux aux attentes du public, de nouveaux tarifs sont appliqués à la médiathèque depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014,

☛ informe que les tarifs de la médiathèque seront désormais reconduits de janvier à janvier,

☛ indique au conseil municipal que la commission "vie culturelle" s'est réunie le 03 décembre 2014 et propose de maintenir les conditions de prêt votées le 24 juin 2014 :

	Anciens tarifs (2013-2014)	Nouveaux tarifs (depuis le 1 <sup>er</sup> septembre 2014)	Emprunt pour 3 semaines
Enfant	Gratuit	<b>Gratuit</b>	10 documents dont DVD de fiction
18-25 ans pacéen	Gratuit	<b>Gratuit</b>	10 documents dont DVD de fiction
Adulte pacéen	11,00 €	<b>12,00 €</b>	10 documents dont DVD de fiction
Adulte extérieur	21,00 €	<b>22,00 €</b>	10 documents dont DVD de fiction
Bénéficiaire carte Sortir	-	<b>5,00 €</b>	10 documents dont DVD de fiction
Assistante maternelle	Gratuit	<b>Gratuit</b>	6 documents « Petite enfance » pour 1 mois
Carte conjoint	5,00 €	<b>Supprimé</b>	10 documents

*Vu le code général des collectivités territoriales,*

*Vu l'avis favorable émis par la commission « finances » lors de sa réunion du 26 novembre 2014,*

**le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

### **ADOPTE:**

les tarifs fixés ci-dessus, qui seront applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;

### **AUTORISE :**

le Maire à signer l'ensemble des pièces se rapportant à ce dossier.

**VOTE : Unanimité.**